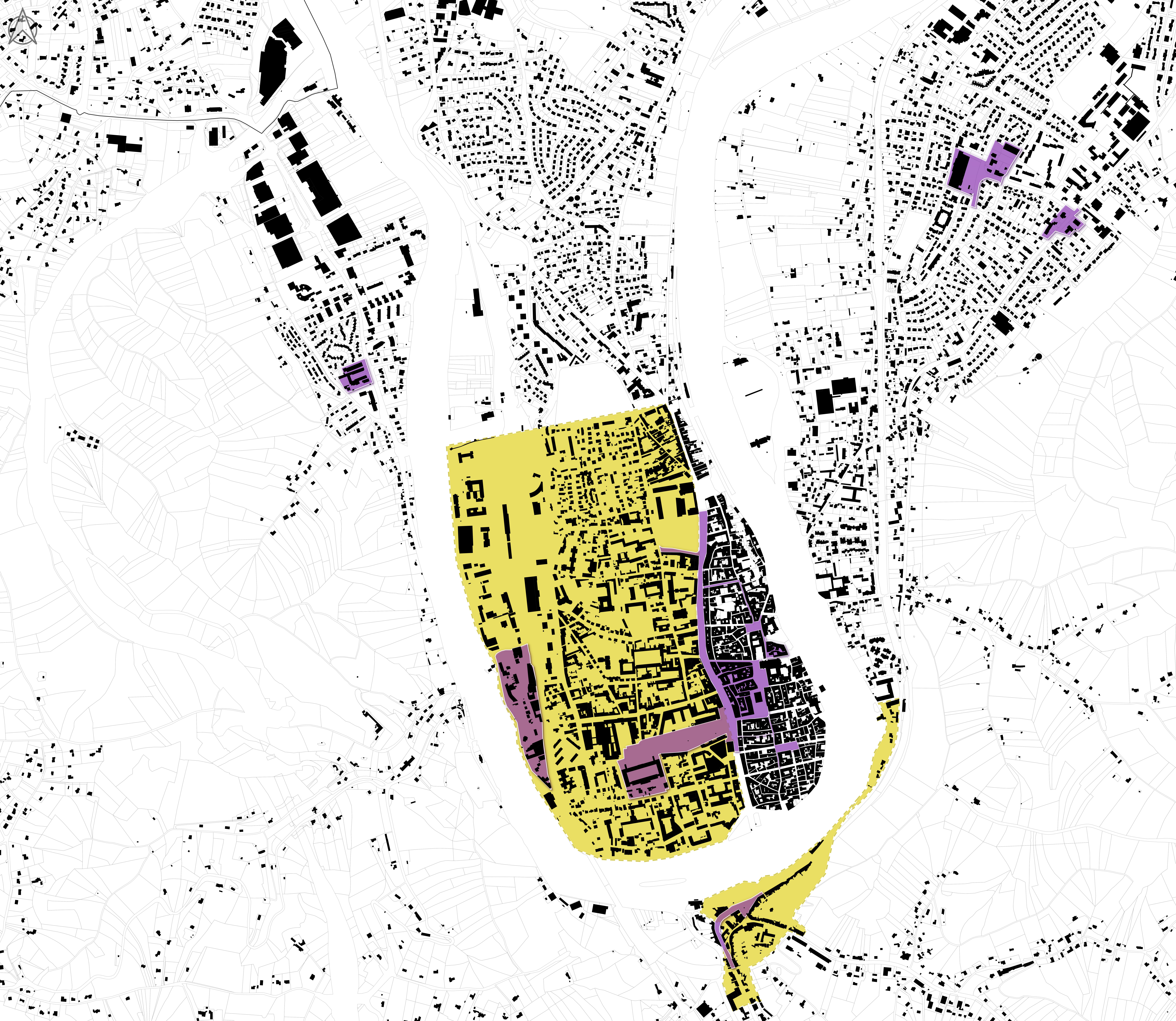




LEGENDE

Eléments de repères

- Limite communale
- Limite parcellaire
- Bâtiments
- DPU Fond de commerce
- périmètre DPU renforcé hors SPR

CITADIA

Citadia Conseil - 12 Rue Edouard Belin 63000 MONTAUBAN / Tel. 05.63.92.11.41 / Fax. 05.63.92.12.02 / info@citadiah.com

[INTELLIGENCE DES TERRITOIRES]



PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

ANNEXE DPU

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire
approuvant le PLUI du Grand Cahors

Echelle : 1:4 000

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Grand Cahors

Mission: PLUI du Grand Cahors

Sources: DGFIP 2024

Réalisation: Citadia Conseil© le 23.02.2024

Institution du droit de préemption urbain
renforcé sur différents secteurs du territoire de
la commune de Cahors

Localisation des périmètres

Légende

-  périmètre du droit de préemption urbain renforcé
-  immeubles identifiés en copropriété par les données cadastrales

1:13000